

Avis voté en plénière du 8 janvier 2019

## L'innovation en agriculture

## Déclaration du groupe Coopération

Le thème de l'innovation en agriculture est porteur pour nos coopératives et touche à de nombreuses problématiques économiques, sociales, sociétales bien environnementales.

Rappelons d'abord que l'innovation a toujours été une préoccupation de notre secteur : elle a permis une amélioration appréciable des conditions de travail, une augmentation de la rentabilité économique au fil des générations, pour vivre mieux de son métier.

Les évolutions d'aujourd'hui, comme celles du numérique, sont beaucoup plus rapides et beaucoup plus impactantes pour nos exploitations ; avec les applications, les drones... elles peuvent concourir à une productivité raisonnée grâce à une agriculture de précision.

L'avis mentionne à plusieurs reprises le rôle majeur des coopératives dans ces transitions à venir. Les coopératives, qui sont des collectifs structurés, stables dans le temps et reconnus juridiquement, permettent en effet de mobiliser les producteurs sur les choix techniques à effectuer et sur les savoir-faire à élaborer en commun. Par leur présence au plus proche des agriculteurs et des territoires, elles favorisent le déploiement et l'appropriation des innovations à travers les échanges entre pairs. Nous en avons de très nombreux exemples. Outils privilégiés de collaboration entre professionnels, de mutualisation des investissements matériels, elles sont mobilisées pour aider les agriculteurs à mieux produire, et doivent conserver leur positionnement privilégié de conseil et d'accompagnement. C'est pourquoi il est nécessaire d'aider financièrement les démarches coopératives innovantes, et de veiller aux conditions du déploiement de l'innovation au sein des filières par les agriculteurs, ainsi que cela est préconisé.

Enfin, le modèle coopératif place les agriculteurs au centre des débats. La recherche doit aller dans le même sens, et associer prioritairement les professionnels agricoles dans ses instances de gouvernance afin que l'intérêt général soit garanti.

Le débat sur l'innovation ne devant pas se limiter seulement à celui sur l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture de demain, le groupe de la coopération approuve néanmoins l'avis, et l'a voté.